

Séminaire informatique fédéral 2014

Marseille du 03 au 05 octobre

Après le mot d'accueil des élus du Comité de Provence et du président de la commission informatique de la fédération, Patrick FRADET, un retour sur la saison écoulée a été fait.

Il en est ressorti les choses suivantes, sans notion de hiérarchie :

- Une satisfaction globale des outils informatiques mis en place par notre fédération,
- Quelques bugs identifiés et en cours de correction, comme des erreurs dans l'édition de fiches de chrono en 25m ou des fichiers pdf mal générés,
- Quelques dérives récurrentes, à l'image de session de PassCompétition déclarées sur Extranat en tant que compétitions,
- Un module Eau-libre par encore au point, car développé sans réelle connaissance des besoins et usages spécifiques de la discipline,
- La non disponibilité du suivi des records régionaux, prévu la saison passée et qui n'a pas été implémenté par manque de retour des fichiers régionaux. Une nouvelle tentative sera envisagée durant la saison.

Quelques précisions ont également été apportées suite à des questions de la salle, en particulier sur les contrôles effectués concernant le PassCompétition.

- Compétition « locale » Extranat Pas de verrou lors des engagements
- Compétition avec engagements en ligne Contrôle et verrou lors des engagements
Il est possible d'engager localement des non titulaires de PassCompétition
- Remontée des résultats Contrôle à postériori et rejet des performances
des non titulaires de PassCompétition

Si le fonctionnement informatique semble un peu plus permissif que le règlement sportif à ce sujet, il faut retenir qu'au final, le règlement sportif sera respecté et que cela n'apporte rien de plus de vouloir à tout prix faire nager en compétition des jeunes non titulaires du PassCompétition. Tout au plus il deviendra plus délicat d'expliquer au nageur et à son entourage, que bien qu'ayant nagé en compétition, ses performances ne seront pas valides et visibles.

Plusieurs représentants ont souhaité que le fichier ffnex téléchargeable sur le site fédéral soit la version complète du fichier compétition et non uniquement un fichier de performances. C'est un choix qui date des origines et qui ne sera pas modifié, du moins à échéance raisonnable.



Si le retour des clubs est globalement satisfaisant, il reste quelques domaines où l'intervention humaine est nécessaire et demeure chronophage.

La gestion des affiliations et ré-affiliations mobilise une personne au moins deux jours en tout début de saison, en particulier en raison de la vérification nécessaire des paiements. Certains se montrent très impatients mais doivent comprendre que tout ne se fait pas sur un simple claquement de doigts. Le mois de septembre s'avère particulièrement délicat à gérer avec dans l'ordre :

- La clôture de la saison qui se termine, bons de commandes en retards, licences Savoir-Nager, etc.
- La fermeture des serveurs, leurs mises à jour et le « ménage » indispensable à y faire,
- La réouverture avec l'enregistrement des affiliations, payées par cartes puis par chèques, les modifications de structures, la création des nouvelles structures et de leurs droits d'accès, etc.
- Le traitement des inévitables bugs accompagnant les mises à jour,
- Le traitement des corrections demandées par les clubs suite aux erreurs faites lors de la prise de licence.

Il a été rappelé que si trois premières licences sont indispensables pour que le statut d'un club passe de « pré-affilié » à « affilié », il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'à l'édition du bon de commande de ces seules trois licences. Il est possible de poursuivre la procédure avec d'autres licences et de n'éditer qu'un bon de commande global à l'issue.

Les changements de nom des clubs. Ce n'est pas aussi anodin que l'on pourrait le croire et les implications sont nombreuses. Afin de faciliter les travaux liés à une telle démarche, il est préférable d'anticiper la manœuvre et de lui faire parvenir les éléments durant l'été pour un changement effectif lors de la rentrée sportive.

Les changements de nationalité sportive peuvent être très contraignants et demandent énormément d'attention. Des fédérations étrangères utilisent les données de la fédération française pour recenser les performances de leurs nageurs et une modification mal contrôlée pourrait avoir des conséquences inopportunes pour certains nageurs.

La multi licence, dont l'automatisation n'est pas à l'ordre du jour, demande un traitement particulier. Cela a représenté 150 dossiers en 2013-2014, nombre assez stable d'une saison sur l'autre.

Il a été confirmé la fin de l'envoi des carte-licence et des formulaires papiers pour la prise de licence. Pour faire remplir un imprimé au futur licencié, un modèle est en téléchargement sur Extranat et tout un chacun peut imprimer une attestation de licence sur le site fédéral.

Un espace personnel est en place et tout licencié qui fournit une adresse mail lors de sa prise de licence est invité à l'activer. La réforme à venir des systèmes d'information de la fédération passera par une utilisation accrue de cet espace personnel, amené à se développer pour des raisons de sécurité des données. La gestion des accès par fonction, en vigueur actuellement, devra laisser la place à une gestion des accès par individu.

Enfin, il n'est plus possible déclarer une activité d'officiel au moment de la prise de licence. C'est le rôle du responsable régional et cette règle est en application dès cette saison.

Jusqu'à maintenant, le Water-Polo bénéficiait d'un suivi informatique fédéral uniquement pour l'Elite. A compter de cette saison, les outils en ligne seront déclinés à l'identique pour les niveaux Interrégionaux, Zone et Régionaux.

Un module Extranat dédié sera mis en place et devra permettre de gérer l'ensemble de la discipline.

- Mise en place des différents championnats et formules de compétitions
- Gestion de l'agenda des arbitres, disponibilité, désignation,
- Engagement des clubs dans les compétitions,
- Constitution des pools de joueurs habilités pour chaque niveau de compétition,
- Création du calendrier et des journées de matches,
- Pré-remplissage des feuilles de matches,
- Enregistrement des résultats et finalisation des feuilles de matches avec le déroulé du match,
- Accès pour tous aux résultats et statistiques diverses.

Un point important est à noter : Le résultat d'un match devra remonter dans les 5 heures qui suivent sa fin. Il s'agit uniquement du score du match, la feuille de match détaillée sera attendue dans les quatre jours suivants. Ce point particulier pourra faire l'objet de quelques adaptations afin de prendre en compte les contingences régionales qui ne sont pas aussi importantes que celles du niveau Elite.

Une présentation détaillée nous a été présentée et ce document sera mis en ligne et disponible sur Extranat avec l'ensemble des documents du séminaire.

C'est le domaine qui va être le plus impacté à compter de cette saison.

Les principaux points qu'il faut avoir en tête en ce début de saison et avant les premières compétitions.

1 - Il n'est déjà plus possible de cocher la case « Officiel » lors de la prise de licence.

C'est le responsable régional et/ou départemental qui a ce droit, via l'outil fédéral de gestion des officiels...

2 - Ne pourront figurer sur une feuille de jury, que des personnes licenciées, oblitérées à minima comme pour les compétiteurs, et dont le titre d'officiel aura été validé par le responsable régional.

3 - Les feuilles de jurys devront être remplies sur Extranat-Pocket et remontées en même temps que les résultats de compétitions (c'est inclus dans le fichier ffne des résultats) sinon les **résultats ne seront pas intégrés** par le serveur fédéral. Il n'y a pas de procédure de rattrapage prévue à ce jour !

4 - Un jury mini est défini, 1 juge-arbitre, 1 starter et 1 chrono par ligne.

- Bien évidemment, il faudra des personnes licenciées, officielles validées et différentes sur chaque poste.
- Ça va sans dire mais ça va mieux en le disant : ne tentez même pas de mettre deux fois la même personne, le contrôle est déjà en place !

5 - Un essai chrono ne pourra être mis dans la feuille de jury que si il est déclaré comme « officiel en formation » par le responsable régional et/ou départemental.

- Comme vous pouvez vous en douter, le responsable en question n'est pas un super-héros et il ne pourra déclarer qu'une personne licenciée...
- Je doute fort qu'il puisse le faire à chaque fois au dernier moment et dans l'urgence. Et quand bien même il pourrait le faire,
- Extranat-Pocket devra être resynchronisé pour que cette personne soit « utilisable », c'est-à-dire qu'il faudrait avoir une connexion au net en bord de bassin pour que ça passe au dernier moment...

6 - Il n'y a plus d'interprétation possible pour la durée de validité d'un titre d'officiel et les recyclages. Jusqu'à maintenant, on arrivait à faire durer 3 saisons en jouant sur les mots de la définition assez vague de « recyclage tous les deux ans ». Maintenant, quand un officiel sera validé, quelle que soit la date de l'obtention du titre ou celle de la session de recyclage, la validité sera de deux saisons en partant du début de la saison en cours.

Des exemples seront plus parlants : Saison sportive 2015 = 16-09-2014 au 15-09-2015

- Recyclage le 16-09-2014 Validité du titre du 16-09-2014 au 15-09-2016
- Recyclage en janvier 2015 Validité du titre du 16-09-2014 au 15-09-2016
- Recyclage le 05-09-2015 Validité du titre du 16-09-2014 au 15-09-2016

Pour optimiser la période de validité, il nous faudra recycler un maximum durant le premier

trimestre sportif. Pour tout ce qui sera fait plus tard dans la saison, il faudra bien expliquer aux candidats qu'ils n'auront pas deux ans...

Il subsiste un trou dans la réglementation des officiels C. non soumis à recyclage si le nombre minimale d'action annuelle est atteint, certains voient leur titre invalidé par Extranat.

Le critère de validité n'est pas encore bloquant pour la constitution d'un jury mais pourrait bien le devenir assez vite. Quelques questions sont sans réponses à l'heure actuelle et une période d'observation du fonctionnement réel permettra probablement d'y voir un peu plus clair. Exemple : actuellement le nombre minimum d'actions à faire pour la fédération est de 8. Les actions de nos officiels remontant automatiquement avec les feuilles de jury, ce critère sera-t-il contrôlé automatiquement pour valider un titre la saison suivante ? A suivre...

7 - Les Comités, régionaux et départementaux, et les clubs pourront, chacun à leur niveau, suivre leurs officiels. Pour cela il faut utiliser le profil « Officiels » du compte Extranat de sa structure.

Un mode d'emploi détaillé du module est disponible dans Extranat.

Chaque officiel pourra également connaître sa situation personnelle en utilisant son espace personnel via la case « accès officiel » actuelle de la page de login d'Extranat.fr

En région, nous aurons quelques soucis pour le niveau départemental :

- Le référent Doubs Nord devra récupérer les logins Extranat du Territoire pour voir cette partie-là. Malheureusement, il ne pourra pas voir sa partie du 25 et le 90 en même temps.
- Le Doubs Sud ne pourra pas filtrer que sur les clubs dont il s'occupe.
- Actuellement, personne ne verra les officiels du 70, c'est le responsable régional qui devra faire une extraction du fichier régional.

8 – Afin de ne pas léser les personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas retenus car en surnombre, une catégorie « officiel sans fonction » est créée dans les feuilles de jury.

Les conséquences immédiates

1 – Pour le responsable régional, vérifier que tous les officiels régionaux sont rentrés dans l'outil de gestion des officiels de la fédération.

- C'est fait pour une grande part mais il reste quelques officiels à intégrer. Ces personnes figuraient dans l'effectif de la saison passée mais ne sont encore licenciées, et donc non « ajoutables » comme officiels aux listes actuelles.

2 – Le site de gestion régional ne sera pas mis à jour aussi régulièrement que par le passé, il sera donc normal d'y voir des choses incohérentes, non à jour et des situations qui ne correspondront pas à la réalité.

Lors de la séance de clôture, Olivier DUPAS nous a présenté un certain nombre de modifications qui vont être mises en place en cours de saison avant de nous parler de la réforme globale des systèmes d'information de la fédération.

Gestion des utilisateurs.

Les accès aux données FFN doivent être renforcés en privilégiant un accès individuel avec mot de passe au détriment de l'accès actuel par « rôle », anonyme et permissif. Cela se traduira par le renforcement de l'accès via l'espace personnel de chaque licencié auquel des droits spécifiques seront rattachés en relation avec ses fonctions éventuelles, fédérales, régionales, départementales ou club. La mise en service effective pourrait se faire à la prochaine retraite.

Les licences.

Le module de prise de licence sera entièrement refondu et simplifié, en principe pour la rentrée 2015-2016.

Module ENF.

Quelques modifications mineures sont prévues, essentiellement pour améliorer l'ergonomie du produit.

Gestion des disciplines.

A l'exception du plongeon, qui utilise un produit qui donne entière satisfaction, toutes les disciplines doivent à terme pouvoir être gérées en totalité via Extranat.

- Le water-polo aura un module dédié (cf supra),
- Le module eau libre sera reconfiguré afin de prendre en compte les retours de la saison 2013-2014 qui était une saison de test pour cette discipline,
- La natation synchronisée devrait pouvoir bénéficier de la facturation en ligne des engagements et de la mise à disposition des résultats. La gestion « locale » des compétitions restant pour le moment du fait des outils existants (Narval et fichier Excel divers).

Extranat Pocket

Il a été rappelé que la définition des catégories est liée au programme que l'on met en place et non aux résultats que l'on veut obtenir. Les fonctions de podiums du traitement de compétition sont à même de produire tous les modèles de résultats souhaités.

Il sera possible de faire des programmes avec des enchaînements spécifiques. Par exemple faire des séries sur certaines épreuves amenant vers des finales sur d'autres épreuves.

Des finales réservées à une catégorie d'âge seront possibles après des séries « toutes catégories » et seront paramétrables dès la construction de la compétition.

Pour harmoniser et rendre cohérents les traitements de « back office », il ne sera plus possible de déclarer une compétition locale. Celle-ci devra être déclarée en ligne, puis rapatriée sur le poste local pour être utilisable.

Site internet fédéral

La grande réforme à venir, au-delà des impératifs de sécurité à mettre en place, vise à séparer les informations en deux grandes catégories :

Les informations grand public, de notoriété et d'information

Les informations plus privatives à destination des membres de la fédération et en relation avec leur profil.

Ce chantier, qui a déjà débuté, et qui devrait s'étaler sur deux saisons a pour objectif final de donner de la visibilité et de la lisibilité au public, de renseigner le licencié sur son parcours au sein de l'institution quelles que soient ses fonctions à bord. Il doit aussi permettre à tous les acteurs actuels, qui a nourrir les sites régionaux et départementaux, qui a gérer son club et ses licenciés, qui a ne s'intéresser qu'à ses résultats, de continuer à le faire en toute sérénité et sécurité.

Des sites satellites seront bien évidemment déclinés, à destination des comités régionaux et départementaux. Une étude est en cours pour un éventuel partenariat avec un prestataire externe afin de pouvoir proposer une déclinaison « club ».

Il y a également eu un atelier concernant la natation synchronisée mais le représentant régional ne pouvant se dédoubler, il était présent à celui du water-polo à la même heure. De discussions hors ateliers, il ressort que les modifications actuelles concernent majoritairement l'adaptation des outils actuels aux évolutions réglementaires récentes.

L'ensemble des documents étudiés et présentations faites lors du séminaire sera mis en ligne et disponible sur Extranat.

Fait à Besançon le 12 octobre 2014.